

DOSSIER DE PRESSE

"Parents dans la mêlée"

Transformer l'essai avec nos ados

Conférence gesticulée
de et par Isabelle Pénin
Question de Famille





Sommaire

1. Que propose cette intervention ?
2. Enjeu sociétal – Pourquoi agir maintenant ?
3. La conférence – Une réponse innovante
4. Question de Famille – Cabinet & offre globale
5. Portrait – Isabelle Pénin
6. Ils nous ont fait confiance – Références & impact
7. Offres & modalités pratiques
8. Kit presse & communication
9. Annexe 1 : Fiche technique
10. Annexe 2 : Conditions générales de vente et d'utilisation
11. Contacts

Ce dossier s'adresse aux structures qui souhaitent programmer la conférence et aux médias qui souhaitent la relayer. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre le projet, le contexte d'intervention et communiquer efficacement auprès de vos publics.



1. QUE PROPOSE CETTE INTERVENTION ?

“Parents dans la mêlée - Transformer l’essai avec nos ados”

Une conférence gesticulée pour remettre du jeu dans la relation parent-ado.

En France, 63 % des parents d’adolescents disent se sentir dépassés dans leur rôle parental (UNAF, mars 2025). C’est le signe d’une époque où la boussole éducative s’affole : les modèles changent trop vite, les injonctions se contredisent, et l’autorité se cherche de nouveaux repères.

Face à eux, des adolescents qui grandissent à la vitesse du flux numérique, exposés très tôt aux savoirs, aux images, aux désirs. Ils veulent aller vite, comprendre tout, s’affranchir des règles.

Leurs parents, eux, s’efforcent de rester jeunes, performants, “alignés”, dans une société qui glorifie le bien-être et la réussite permanente. Deux générations qui avancent chacune à vive allure, mais pas dans la même direction : un décalage inédit, parfois vertigineux.

C’est dans cette zone de frottement qu’intervient Isabelle Pénin, médiatrice familiale et coach coparentale. Avec « Parents dans la mêlée », elle transforme cette confrontation en terrain de jeu. La relation parent-ado devient un match de rugby : on se percute, on se rattrape, on passe la balle... et parfois on la perd.

Entre anecdotes de terrain, humour et réflexions professionnelles, elle explore ces turbulences ordinaires : le cerveau en chantier des ados, la crise de milieu de vie des parents, et cette tendresse cabossée qui les relie malgré tout.

L’objectif est de remettre de la respiration dans le lien, de transformer la confrontation en coopération et de redonner confiance à chacun dans son rôle.

“Il y a un âge où l’enfant veut s’émanciper, et un âge où le parent se demande qui il est devenu. C’est quand les deux se croisent qu’il faut éviter le plaquage.”

Isabelle Pénin

Format : Conférence gesticulée – 1 h 30

Publics : Parents, professionnels, adolescents s’ils accompagnent leurs parents

Thématiques : Adolescence, communication familiale, posture parentale, santé mentale

Tarif : Sur demande selon la formule.

2. Enjeu Sociétal : Pourquoi agir maintenant?

En France, 63 % des parents d'adolescents se disent dépassés dans leur rôle parental (UNAF, 2025), tandis que près d'un jeune sur deux rapporte un mal-être régulier (Santé publique France, 2022). Deux générations fragilisées, qui peinent à se comprendre dans un monde où tout s'accélère.

Un décalage générationnel inédit

Les adolescents grandissent dans un univers hyperconnecté, nourri d'images et d'opinions instantanées. Ils s'informent, se comparent, s'exposent, et deviennent parfois plus lucides que leurs parents, mais aussi plus vulnérables.

En face, ces derniers évoluent dans un monde où la performance et le bien-être sont devenus des obligations, et où rester jeune ne relève plus d'un choix, mais d'un impératif social autant qu'identitaire. Les uns veulent grandir vite, les autres tentent de ne pas vieillir trop tôt : un décalage générationnel qui amplifie les malentendus.

Une parentalité isolée

Si l'école instruit encore, le soutien collectif à l'éducation s'est effacé.

Familles élargies, institutions et communautés locales jouent un rôle moindre, laissant les parents seuls face à une tâche immense : préserver l'équilibre émotionnel des jeunes, les aider à s'adapter, tout en leur transmettant des repères qu'eux-mêmes cherchent à redéfinir. Cette solitude éducative transforme une mission naturelle en charge permanente.

Prévenir l'essoufflement, prémisse de la rupture

Les difficultés ne se résument pas à l'épuisement parental ; elles naissent souvent des micro-ruptures de communication qui s'installent au fil du temps.

Quand le dialogue se suspend, chacun interprète à partir de son propre monde, et le lien s'étire sans qu'on s'en aperçoive.

Prévenir, dans ce contexte, ce n'est pas corriger : c'est comprendre ce qui bouge chez l'adolescent pour ajuster son positionnement de parent, sans culpabilité ni volonté de tout maîtriser.



"Prévenir les tensions, ce n'est pas calmer les familles : c'est leur permettre de respirer. Quand on comprend ce que traverse un ado et ce que vit son parent, on arrête de chercher un coupable et on recommence à s'écouter. "

Isabelle Pénin

3. La Conférence gesticulée Une réponse innovante



“Parents dans la mêlée – Transformer l’essai avec nos ados ”

Une approche préventive par la compréhension mutuelle

Cette conférence gesticulée s’adresse aux parents d’adolescents qui traversent une période de tension, mais aussi aux professionnels de l’éducation, de la santé ou du social, ainsi qu’aux collectivités qui souhaitent agir en prévention. Elle invite à mieux comprendre ce qui se joue dans la relation entre générations, avant que la rupture ne s’installe.

Trois axes structurent le propos :

- **Les mutations adolescentes** : comprendre les transformations cérébrales, émotionnelles et identitaires qui font de cette étape un terrain d’expérimentation intense.
- **La crise de milieu de vie parentale** : explorer ce moment charnière où l’adulte, pris entre performance et fatigue, cherche à concilier ses idéaux éducatifs et son besoin de rester vivant.
- **La perte des rites et repères partagés** : dans une société où les transitions se vivent sans véritable accompagnement symbolique, comment retrouver des formes de passage entre générations, capables de soutenir le lien ?

Pourquoi le format "conférence gesticulée" ?

La conférence gesticulée est un format hybride né de l’éducation populaire qui conjugue:

- Savoirs théoriques (concepts professionnels, recherches)
- Savoirs d’expérience (vécu personnel, témoignages)
- Incarnation scénique (humour, auto-dérision, improvisations cadrées)

Ce format permet de :

- Parler vrai sans alourdir : aborder des sujets graves avec légèreté
- Toucher large : parents, professionnels, grand public
- Ouvrir la réflexion sans moraliser : chacun se reconnaît sans se sentir jugé
- Créer du lien : la lumière reste en salle, le public est présent, les réactions nourrissent le propos

La dimension scénique

- Humour sans cynisme : rire de soi, pas des autres
- Auto-dérision : Isabelle Pénin partage ses propres erreurs, doutes, apprentissages
- Métaphores issues des contes : Connus ou créés pour l'occasion
- Improvisations cadrées : selon les réactions du public
- Récit vivant : pas un texte figé, une parole incarnée

Ce que la conférence propose

- ✓ Un espace de recul et de respiration pour parents et pros
- ✓ Des clés de compréhension du développement adolescent
- ✓ Un rappel que l'erreur n'est pas une faute éducative
- ✓ Une approche systémique qui réconcilie les deux générations
- ✓ Une invitation à rejouer ensemble, plutôt que de s'opposer



4. Question de Famille : Un Cabinet & une offre globale

Question de Famille est un cabinet d'accompagnement des familles en coparentalité post-séparation, fondé par Isabelle Pénin en 2017 en France et en 2024 au Québec sous le nom « Esprit de Famille ». Il propose diverses interventions complémentaires :

- Médiation de remise en relation Parents-adolescents
- Médiation post-séparation pour établir des accords entre parents.
- Médiation sécurisée parent/enfant pour les jeunes de 12 à 18 ans.
- Coaching coparental pour faciliter la communication entre parents.
- Accompagnement des enfants de parents séparés pour les aider à s'adapter à leur nouvelle réalité familiale.

Les conférences gesticulées sensibilisent le grand public et les professionnels sur les cycles familiaux à risque de rupture, abordant des sujets comme la naissance, l'adolescence, la séparation et le soutien aux proches.

En ce qui concerne la formation professionnelle :

- Organisation de journées thématiques pour les intervenants sociaux et professionnels de divers secteurs, axées sur la parentalité et la coparentalité.
- Ateliers pour parents traitant de la communication coparentale, de la gestion des émotions et des besoins de l'enfant selon son âge.

Une approche singulière

L'approche de Question de Famille repose sur :

- Créativité : formats innovants (conférences gesticulées, ateliers ludiques)
- Humour bienveillant : aborder les sujets graves avec légèreté
- Exigence méthodologique : s'appuyer sur les recherches et les pratiques éprouvées
- Non-jugement : reconnaître la complexité sans moraliser
- Centrage sur l'enfant : toujours remettre les besoins de l'enfant au cœur



Comment la conférence s'inscrit dans l'offre globale ?

La conférence gesticulée "Parents dans la mêlée" est souvent une porte d'entrée vers d'autres accompagnements :

- Sensibilisation large via la conférence (parents, professionnels, institutions)
- Prise de conscience des mécanismes du conflit
- Orientation vers les ressources locales (médiation, thérapie familiale, ateliers)

"La conférence n'est pas une fin en soi. C'est souvent le premier pas qui permet aux parents de se dire : 'Tiens, peut-être que je pourrais demander de l'aide' ou 'Peut-être que je ne suis pas seul-e dans cette galère'."

Isabelle Pénin

6. Ils nous ont fait confiance : Références & impact

Structures & institutions

Question de Famille est intervenu auprès de nombreuses structures, notamment :

- **Centres sociaux, MJC et maisons des familles** : Quimper, Saint Nazaire, Tours, Uzes...
- **CAF** (Caisses d'allocations familiales) et REAAP: 66, 04, 05, 56, 38, 85, 41, 26
- **UDAF** (Union départemental des Familles) 53, 15, 16, 56, 03
- **Collectivités territoriales** : Mairie de Saint Nazaire, Carquefou, Annemasse, Auray, Auxerre, Rennes...
- **Structures associatives** : Ecole des Parents et des Educateurs, Ligue française pour la Santé mentale Paris, Association pour le Médiation Familiale, Centre d'accès aux droits, Mutualité française, FCPE.

"J'ai ri du début à la fin, parce que tout sonnait vrai. On se reconnaît dans chaque scène, même celles qu'on préférerait oublier. Et puis, sans qu'on s'en rende compte, ça nous ramène à l'essentiel : comprendre nos ados sans se perdre en route."

Nathalie 43 ans, maman d'un garçon de 14 ans

En tant que magistrate, j'ai entendu beaucoup d'histoires de familles... mais rarement racontées avec autant d'esprit et de justesse. Cette conférence devrait être prescrite à titre préventif : on y rit, on se reconnaît, et surtout on repart avec un regard plus apaisé sur ce qui nous attend. Mieux vaut une soirée avec Isabelle Pénin qu'un manuel de parentalité ! »

Marguerite, magistrate et parent

Isabelle, ça a été un vrai plaisir de t'accueillir!

*Tes conférences gesticulées, et tout particulièrement "**Parents dans la Mêlée**", ont ce mélange rare d'authenticité, d'humour et de profondeur. Tu t'impliques vraiment, avec les parents comme avec les équipes, et ça se sent. On en ressort touchés, inspirés, et un peu plus légers aussi.*

Alexandra coordinatrice REAAP des Alpes



7. Offres et Modalités pratiques

Formules d'intervention

Question de Famille propose plusieurs formules adaptables selon vos besoins et vos publics.

Formule 1 : Conférence seule

Durée : 1h30

Public : Tout public adulte (parents, professionnels, grand public)

Contenu : Conférence gesticulée complète + Temps d'échange informel possible après (15 à 45 min)

Idéale pour : Sensibilisation large, événement grand public, soirée thématique

Formule 2 : Conférence + temps d'échange animé

Durée : 2h30

Public : Tout public adulte

Contenu : Conférence gesticulée (1h30) + Débat mouvant pour amener le public à prendre la parole sur le sujet + temps de convivialité

Idéale pour : Favoriser l'expression, approfondir certains points, créer du lien entre participants

Formule 3 : Conférence + atelier pratique

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées

Public : Parents OU professionnels (groupes séparés)

Contenu : Conférence gesticulée (1h30) + Atelier pratique (2h30 à 3h) : outils concrets, mises en situation, échanges de pratiques

Idéale pour : Aller au-delà de la sensibilisation, outiller concrètement, créer une dynamique de groupe

Formule 4 : Parcours complet sur mesure

Durée : À définir selon besoins

Public : Institution, collectivité, réseau de professionnels

Contenu : Conférence gesticulée grand public + Formation, Atelier, Intervention complémentaire...

Idéale pour : Structures souhaitant développer une politique de prévention des ruptures familiales

Configuration : Espace scénique et public en gradin ou en conférence - Salle avec table et chaise + paperboard pour les ateliers et formations

Besoins techniques : se référer à la fiche technique pour les besoins son, lumière et accessoires

Délai de réservation : Idéalement : 8 à 12 mois à l'avance - Minimum : 2 mois (selon disponibilités)

Zone d'intervention : France entière - Québec - Autres régions francophones : nous consulter

Ce qui est inclus

- La conférence en présentiel + l'atelier ou la formation (selon formule choisie)
- Le kit média complet (visuels, textes de présentation, supports de communications officiels)
- La mise à disposition de ressources post-intervention (selon formule)
- Un temps de préparation avec l'organisateur (cadrage des attentes, adaptation au contexte local)

Ce que vous devez prévoir

- La salle en bon état de fonctionnement avec une loge
- Le repas avec la conférencière avant ou après la prestation selon l'heure
- La technique (micro serre tête ou cravate, éclairage, sonorisation, quelques éléments de décor selon fiche technique)
- La diffusion des supports de communication fournis bien en amont, sur différents réseaux et de façon répétée.

Timeline :



Médiatrice familiale diplômée d'État, coach coparentale, conférencière gesticulante et formatrice, **Isabelle Pénin** accompagne depuis plus de dix ans les familles confrontées aux défis de la coparentalité post-séparation.

Sous le nom **Question de Famille** en France et Esprit de Famille au Québec, elle intervient auprès de parents, de professionnels et d'institutions.

"J'aime aborder les sujets graves avec le sourire : c'est souvent le meilleur moyen d'ouvrir la réflexion sans faire fuir ceux qui en ont le plus besoin. L'humour n'est pas une fuite, c'est une porte d'entrée."

Isabelle Pénin



5. Portrait – Isabelle Pénin

Après vingt ans dans le travail social auprès des jeunes et des adultes, j'ai choisi de compléter ce parcours par un diplôme d'État en médiation familiale.

De fil en aiguille, j'ai affiné une expertise sur les dynamiques relationnelles et les cycles de vie familiale qui cristallisent les risques de rupture, zones de turbulence où les familles cherchent à se réinventer.

Mon travail auprès des jeunes en rupture familiale puis, plus tard ma formation à la médiation de reprise de relation ont affiné ma compréhension de certains mécanismes spécifiques à l'adolescence mais aussi et surtout aux cycles impactant la systémie familiale. C'est cette connaissance intime, vivante et parfois un peu piquante des réalités familiales qui nourrit mes conférences gesticulées.

Je reste convaincue qu'une approche incarnée, sincère et un brin espiègle vaut mieux qu'une posture grave et compassée : c'est souvent là que la rencontre a lieu.

Une intervenante reconnue

Isabelle Pénin intervient régulièrement auprès :

- De structures associatives (REAAP, centres sociaux, UDAF)
- De collectivités territoriales (départements, communes ou communautés de communes)
- D'institutions (justice, santé, social, éducation)
- De groupes de parents (séparés, en recomposition, en questionnement)
- De professionnels (médiateurs, travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, avocats)

Son rayonnement s'étend en France et au Québec, où elle anime régulièrement conférences, ateliers et formations.

Engagements professionnels

- Membre de l'AIFI (Association International Francophone des Intervenant auprès des familles séparées) dont elle coordonne le bulletin de liaison.
- Membre de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale)

8. Kit Presse et communication

Informations essentielles

Titre de la conférence :

"Parents dans la mêlée" – Transformer l'essai avec nos ados

Auteure & interprète : Isabelle Pénin

Structure : Question de Famille

Expertise : Médiation familiale & coaching coparental

Format : Conférence gesticulée

Durée : 1h30

Public : Parents, professionnels, adolescents s'ils accompagnent leurs parents

Mentions à respecter

Cette conférence gesticulée est une création originale protégée. Merci de respecter systématiquement :

Le titre exact : "Parents dans la mêlée"

Le nom de l'auteur : Isabelle Pénin avec la mention "De et par » ou « auteure et interprète"

Le format précis : Selon le choix de l'organisateur : Conférence gesticulée – Conférence/Spectacle ou Conférencène

La structure : Question de Famille



Formulation minimale recommandée :

"Parents dans la mêlée", conférence gesticulée de et par Isabelle Pénin (Question de Famille)

Textes prêts à l'emploi :

• Version Ultra courte (réseaux sociaux, brèves)

Isabelle Pénin raconte la relation parent-ado avec humour et justesse.

Une conférence gesticulée pour rire, souffler et mieux comprendre comment rester parent quand tout bouge autour de soi.

• Version courte (agenda, flyer, annonce - 100 mots)

Dans cette conférence gesticulée, Isabelle Pénin, médiatrice familiale et coach coparentale, explore la relation parfois "sportive" entre parents et adolescents.

Entre anecdotes vécues, éclairages professionnels et humour lucide, elle aide à comprendre ce que chacun traverse à cette période charnière : l'adolescent en pleine mutation cognitive et le parent aux prises avec des réajustements.

Un moment pour dédramatiser, reprendre du recul et retrouver des repères dans un monde où tout s'accélère.

Un format vivant et accessible, pour rire et réflexion afin de mieux accompagner la transition vers l'âge adulte de nos juniors.

Durée : 1h30 • Public : Parents, professionnels, adolescents s'ils accompagnent leurs parents.

• Version longue (article, programme - 200 mots)

Il y a ce moment, dans la vie d'un parent, flou et déstabilisant, où l'enfant qu'on croyait connaître devient un adolescent aux réactions imprévisibles. Les repères vacillent, les certitudes s'effritent, et les parents peinent à comprendre ce qui se joue. C'est à cette frontière mouvante qu'Isabelle Pénin, auteure et interprète, installe sa conférence gesticulée, un terrain d'observation drôle, lucide et profondément humain.

Elle y raconte ce que vivent les parents quand le dialogue se tend : l'impression de ne plus parler la même langue, la peur de blesser ou de ne plus savoir comment être entendu. En mêlant anecdotes vécues et regard professionnel, elle éclaire les logiques invisibles des comportements adolescents et les décalages d'évolution qui rendent la communication si fragile.

Parents dans la mêlée n'offre ni recette ni morale. C'est une respiration, une parenthèse pour comprendre sans culpabilité, remettre du lien là où le malentendu s'installe et retrouver un peu de souplesse dans ce jeu d'équipe qu'est la relation parent-ado. Sur scène, l'humour devient un passeur : il relie, détend et redonne confiance à ceux qui, chaque jour, essaient simplement de continuer la partie.

Isabelle Pénin est médiatrice familiale, coach coparentale et formatrice. Elle accompagne depuis plus de dix ans les familles confrontées aux défis de la parentalité, en France et au Québec.

Angles possibles de présentation

- **Santé publique** : 63% des parents d'adolescents se disent dépassés par leurs responsabilités parentales. Un enjeu majeur de santé mentale et de lien social.
- **Sociologie** : Parents dans la mêlée : quand la crise de milieu de vie croise celle de l'adolescence.
- **Innovation sociale** : La conférence gesticulée, un outil préventif pour rétablir le dialogue entre générations.
- **Portrait** : Isabelle Pénin, médiatrice familiale et coach coparentale, transforme la confusion parentale en terrain de jeu collectif. »
- **Local** : À [ville], une soirée pour aider parents et ados à rejouer la partie sans perdre le lien.

Visuels officiels

Visuels à utiliser exclusivement :

- Affiche officielle de la conférence
- Visuel de la conférence
- Photo portrait professionnelle Isabelle Pénin
- Logo Question de Famille
- Le Teaser avec lien vers page Youtube de Question de Famille

L'utilisation de visuels génériques ou de montages non autorisés n'est pas permise.

Crédit photo obligatoire :

© Isabelle Pénin / Question de Famille

Photos haute définition disponibles sur demande

Extraits vidéo (teaser 1min30) disponibles pour diffusion

Visuel de la conférence

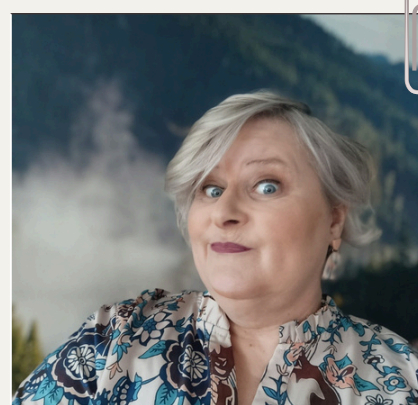


Photo Isabelle Pénin

Logo
Question de Famille



FICHES PRATIQUES TECHNIQUES

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE JEU

 Un espace "loge" (hors toilettes) pour me changer me concentrer et y laisser mes affaires personnelles. (Une vraie loge n'est pas nécessaire, une pièce fermée assez proche de la scène et mise à disposition suffit)

 Repas partagé avec le/les organisateurs : c'est un temps important dans la démarche de conférence gesticulée et conférencière

- avant le spectacle si l'intervention se déroule après 20h ou avant 15h
- après le spectacle pour les interventions débutant entre 16h et 19h.

Repas s'entend hors sandwiches et salade industrielle.

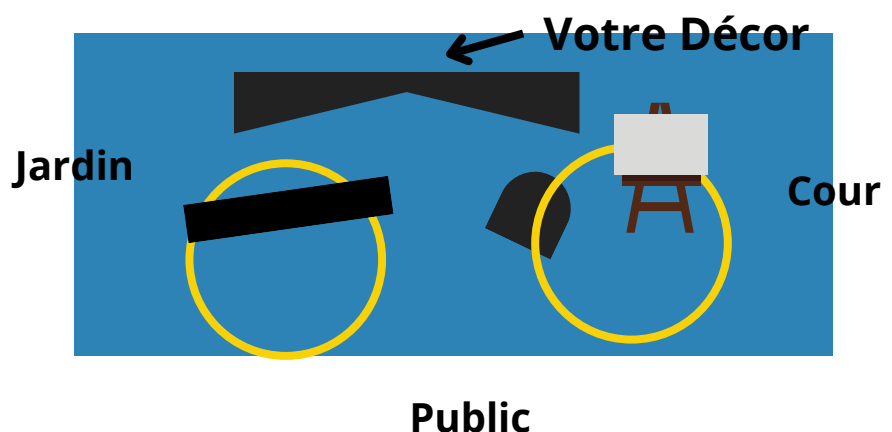
 Temps de conférence entre 1h20 et 1h40 selon la participation du public.

 Temps de partage informel avec le public et relais vers les acteurs locaux (pensez à prévoir un espace et éventuellement une collation pour faciliter les échanges) : maximum 45mn - Il n'y aura pas de question du public ni de débat à l'issue de la prestation.

BESOINS TECHNIQUES

- Micro-cravate ou Micro serre-tête relié à une sonorisation adaptée à la salle (impératif quelque soit la taille de la salle)
- Un espace scénique de 5m de large par 2m de profondeur minimum
- 1 tableau blanc mobile ou à défaut un paper board (et les marqueurs adéquats)
- 1 banc et 1 chaise (à défaut 3 chaises)
- **Un décor de fond créé par vous suggérant un vestiaire sportif (merci de ne pas me laisser en plan!)**
- Éclairage : Pour les espaces équipés cf le plan ci dessous
- Pour les espaces non équipés, pensez que l'espace scénique doit être spécifiquement éclairé. Idéalement il s'éclaire distinctement de la salle
- Les éclairages de face ne doivent pas aveugler la conférencière qui doit voir correctement le public.
- Éclairage tamisé pour la salle
- Un ballon de Rugby

Signature et cachet





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Dans le cadre des conditions générales de vente et d'utilisation ci-dessous, l'intervenante Isabelle Pénin est représentée par l'association PAREN'TYPIKS qui sera dénommée LE PRESTATAIRE et le client sera dénommé L'ORGANISATEUR.

La signature du contrat vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV-CGU, annexées et remises à l'Organisateur.

Informations importantes

Merci de votre intérêt pour une Conférence gesticulée ou une Conférencscène. Paren'Typiks est une structure associative regroupant des intervenants expérimentés. Leur démarche est participative, aussi bien sur le fond que sur l'organisation. C'est pourquoi vous, Organisateurs, êtes aussi acteurs de l'évènement.

Ces CGV/CGU, que nous avons voulu aussi claires que possible, rappellent les conditions essentielles de notre collaboration : respect du cadre professionnel, droits d'auteur, droit à l'image, conditions matérielles et engagement mutuel.

I Préparation administrative et communication de l'évènement

Lors de la préparation de votre projet de faire venir notre intervenante, plusieurs étapes seront observées afin de s'assurer que tout est en ordre et se libérer le plus possible des ajustements de dernière minute. Vous trouverez l'ensemble des étapes et les documents contractuels dans le mini site dont le lien vous sera adressé.

LE PRESTATAIRE se chargera de l'envoi, simultanément au contrat, des supports de communication et le cas échéant des pièces nécessaires à la création d'un compte Tiers.

A savoir en amont :

Les supports de communication sont fournis par le PRESTATAIRE, quel que soit votre fonctionnement habituel. Ils intègrent les éléments factuels de votre évènement (date, lieu, logos, etc.) à partir de la fiche navette que vous aurez remplie, et sont présentés dans un visuel officiel non modifiable.

Ils ne font pas l'objet de validation ni d'adaptation par l'ORGANISATEUR. Les collectivités et autres structures utilisatrices s'engagent à les diffuser tels quels.

Ce service, proposé sans surcoût, garantit la cohérence de notre communication.

Dans le cadre d'évènements thématiques (semaine ou journée dédiée), ces supports peuvent être utilisés en complément de votre communication après validation écrite de la PRESTATAIRE.

Pour les dossiers de presse, les annonces, et autres communications hors des supports, L'ORGANISATEUR se référera aux documents fournis dans le dossier de présentation. Il veillera à toujours respecter Le Titre et le sous-titre ainsi que la mention « De et Par Isabelle Pénin » qui est obligatoire dans toute communication. La dénomination de l'intervention peut être : « Conférence gesticulée » – « Conférence-spectacle » « Spectacle gesticulé » ou « Conférencscène ». Toute dénomination autre que celles mentionnées ci-dessus pourrait constituer une atteinte au droit moral de l'autrice et devra faire l'objet d'un accord écrit préalable.

II –Mise à disposition de la salle

La salle recevant le spectacle devra être mise à disposition du PRESTATAIRE minimum 1h30 avant le début de la représentation. Le matériel mis à disposition indiqué dans la fiche technique et dans les conditions particulières seront sur place. L'intervenante procédera le moins possible à du port de charges.

A savoir en amont :

Une sonorisation et un micro sont impérativement à prévoir quelque soit la configuration de la salle. Il s'agit d'un micro serre-tête ou cravate sans fil qui est à la charge de l'ORGANISATEUR. Il est le garant que le public puisse entendre correctement le PRESTATAIRE sans que ce dernier n'ait besoin de forcer sa voix.

Les coordonnées de l'intervenante pourront être données par l'ORGANISATEUR à tout régisseur de salle souhaitant échanger des modalités techniques en vue de l'intervention.

Un temps d'environ 30min sera accordé à l'intervenante à l'issue de la soirée (une fois l'intervention et les échanges avec le public, terminés) afin de ranger son matériel personnel avec l'aide des Organismateurs.

L'ORGANISATEUR fournira le lieu de la prestation en ordre de marche. Il assurera le service général du lieu: Location, accueil, sécurité. En qualité d'employeur, il assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales, de tout personnel qu'il jugera nécessaire lors de la prestation.

III-Conditions d'accueil

L'ORGANISATEUR prévoira un espace, faisant office de loge à proximité de la scène afin que l'intervenante puisse se changer, se préparer et se concentrer à l'écart du public et déposer ses affaires personnelle en toute sécurité. Cet espace ne sera pas les toilettes.

L'ORGANISATEUR prend en charge un repas complet (hors sandwich ou salade industrielle), idéalement partagé avec l'équipe, pour favoriser l'échange sur les enjeux locaux. Ce moment de convivialité nourrit aussi la qualité de l'intervention.

Selon les modalités de déplacement envisagées et afin de ne pas alourdir inutilement la facturation des frais annexes, l'ORGANISATEUR pourra se charger des déplacements de l'intervenante entre le lieu de la représentation, son lieu d'hébergement, et son lieu de départ de transport (gare-aéroport). S'il n'est pas en capacité de permettre ces déplacements, une voiture de location peut être nécessaire, afin que LE PRESTATAIRE n'allonge pas inutilement ses temps de déplacement. Ce véhicule sera alors facturé en frais supplémentaire au forfait de déplacement.

IV - Engagements contractuels et réglementaires

-Réglementation droits à l'image-Droits d'auteur- Communication

En dehors des émissions d'information radiophoniques ou télévisées d'une durée de 3 minutes au plus, tout enregistrement ou diffusion, même partiel, des représentations, objet du présent contrat, nécessitera un accord préalable particulier. LE PRESTATAIRE sera, de fait, propriétaire des prises de vues ou de son qui lui seront remises à l'issue de la prestation.

Sauf précision aux conditions particulières, il n'y a pas lieu, en ce qui concerne la prestation de régler de droits SACEM. Si l'ORGANISATEUR souhaite diffuser de la musique avant ou après l'intervention, il assumera, en son nom, les droits liés à cette opération.

Les photos officielles de chaque conférence appartiennent en propriété à l'intervenante, à ce titre, le PRESTATAIRE en délivre la jouissance à l'ORGANISATEUR uniquement dans le cadre de sa communication autour de l'évènement. Elles sont les seules photos à utiliser dans la communication de l'évènement.

- Conditions d'annulation

LE PRESTATAIRE se réserve le droit de refuser de jouer si les présentes conditions ne sont pas respectées. Elles encadrent ses conditions de travail mais surtout permettent de garantir un évènement le plus qualitatif possible. Si ce cas de figure devait se présenter, Le PRESTATAIRE facturera l'ensemble de la prestation conformément au contrat. Toutes modifications des CGV CGU, de façon très marginale, feront l'objet d'un échange par mail et d'une validation pour accord de la part du Prestataire. Il ne sera pas consenti à ces modifications après la signature du contrat.

LE PRESTATAIRE (sauf dans le cas du non-respect des présentes conditions) ne pourra annuler ou reporter la prestation ci-dessus nommée qu'en cas d'impossibilité de transport sans aucune possibilité secondaire (grève, annulation à la dernière minute de vol ou de train...) ou de problème de santé nécessitant un arrêt de travail de plus de 3 jours (présentation d'un justificatif). Il pourra également annuler en cas de mise en quarantaine dans le cadre de la Covid 19. Dans ce cas, il ne facturera que les frais engagés et non remboursables.

L'Organisateur pourra annuler selon les conditions ci dessous. Cependant en cas d'arrêté municipal, préfectoral ou national interdisant tout rassemblement ou en cas de « force majeure » (au sens juridique), il pourra annuler ou reporter la prestation. Dans ce cas il s'acquittera uniquement des frais engagés par le Prestataire (hébergement, part de location de véhicule, transport...).

Il ne sera consentie aucune annulation liée à la fréquentation de l'évènement.

En cas d'annulation par L'ORGANISATEUR, celui-ci s'acquittera des montants de prestation restant dus selon la répartition ci-dessous. (Sauf cas de force majeure comme indiqué ci dessus. Signature du devis faisant foi)

Après signature du devis : 100% du forfait déplacement

30 % du montant de l'intervention (hors forfait déplacement) *

Après signature du contrat : 100 % du montant total de prestation (conférence et frais annexes)*

* Après délai légal de rétractation de 14 jours.

La date et le lieu précis de l'intervention seront fixes une fois le contrat signé.

- Facturation et règlement

LE PRESTATAIRE fournira une facture concernant la prestation au plus tôt la veille de la prestation. La facture sera adressée aux coordonnées que l'ORGANISATEUR aura indiqué en tête du Contrat.

Si la facture doit être déposée sur une plateforme, l'Organisateur en aura préalablement informé le Prestataire en lui donnant les informations utiles.

La facturation sera composée de :

Montant de la prestation

Forfait déplacement

Frais administratifs liés à la structure porteuse (30€)

La facturation sera conforme au devis et au contrat signé en amont de la prestation.

La facture, adressée au plus tôt la veille de la prestation, est payable par virement sous 30 jours. En cas de retard, une pénalité s'appliquera (3 fois le taux légal + 40€ de frais fixes, conformément aux articles L441-10 et suivants du Code du commerce).

En vue de l'établissement d'un compte Tiers, le RIB du PRESTATAIRE est indiqué sur le contrat et sur la facture.

L'ORGANISATEUR s'engage à honorer le règlement dans ces délais même si ses conditions habituelles de règlement sont d'un délai plus important.

A défaut de règlement dans les délais consentis à la signature des présentes conditions, une indemnité de retard sera due . Cette indemnité de retard représentera 3 fois le pourcentage de l'intérêt légal du semestre au moment de la date limite de règlement + 40€ de frais légal de recouvrement (tel que prévu à l'article L441-10 à L441-16 et Art. 441-6, l al. 12 et D. 441-5 du code du Commerce)

En cas de litige l'association AMBO à Lorient (56) pourra être sollicitée pour une médiation. Si une médiation ne peut être mise en œuvre, le tribunal dédié sera sollicité à son tour. Pour ne jamais avoir à faire appel à ces structures, le Prestataire favorise la communication et prône le respect du travail de ses intervenants et de leur rémunération.

POUR LE PRESTATAIRE
Olivier CONAN
Président de l'association

L'ORGANISATEUR
Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Contact & réservation

Question de Famille – Isabelle Pénin

✉ contact@questiondefamille.org

☎ 06 32 70 00 79

🌐 www.questiondefamille.org

🔗 LinkedIn : [linkedin.com/in/isabellepenin](https://www.linkedin.com/in/isabellepenin)

📺 YouTube : @questiondefamille

Disponibilité interview : Téléphone, visio ou présentiel
Réponse sous 48h

Parents dans la mêlée n'est pas une conférence de plus sur l'autorité parentale.

C'est une respiration collective, drôle et lucide, où l'on rit beaucoup, parfois de soi, pour mieux rejouer le lien.

Cette conférence gesticulée est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur. Le respect des mentions d'auteur et l'utilisation des visuels officiels sont des conditions de diffusion de l'information.

